

Salgues Louis, parcours de captivité¹

Arson Hervé
Version 1
01/07/2023

État Civil et situation militaire

Louis Salgues était né le 14 juillet 1914 à Sousceyrac (Lot) ; il était le fils de Jean-Pierre Salgues et de Lucie Séguigne épouse Salgues. Il a été adopté par la nation le 6 février 1925. Il s'est marié à Aurillac (Cantal) le 9 avril 1940 avec Marie Joséphine Lachazette. Il exerçait le métier de maçon et était domicilié à Aurillac, 32 rue de Versailles.

Il a été recruté à Toulouse, matricule 1160. À la mobilisation, il rejoint le 11^{ème} Régiment d'Infanterie, 5^{ème} Compagnie, en tant que soldat de 1^{ère} classe, affecté à la fonction d'agent de liaison. Ce régiment faisait partie de la 35^{ème} Division d'Infanterie. Après avoir été affecté à la défense de la ligne Maginot, le régiment a été engagé dans des combats à Sainte-Ménéhould (Marne) puis à Triaucourt-en-Argonne (Meurthe et Moselle) et enfin près de Germiny.

Capture et transfert en Allemagne

Le 22 juin 1940, Louis Salgues est capturé à Bois de Feys près de Germiny (Meurthe et Moselle), au sud-ouest de Nancy. Les soldats captifs sont dirigés d'abord vers le camp de Toul², Frontstalag 162.

Ensuite, le prisonnier de guerre est emmené en Allemagne, au Stalag IX A³ ; ce camp se trouvait à Ziegenhain en Hesse, près de la ville de Schwalmstadt, au sud de Cassel. Il est alors immatriculé IX A 32769.

Évasion échouée

Il s'évade du Stalag IX A et il est repris en Belgique. À la suite de cette évasion manquée, il est condamné à la déportation en Pologne.

Déportation au Stalag 325

Il est interné à Rawa-Ruska⁴, Stalag 325 dans le territoire du Gouvernement Général de Pologne à partir du 30 avril 1942. Il a été affecté successivement aux kommandos de Trembowla et de Stryj⁵.

Évasion réussie du Stalag 325 vers la Hongrie

Il s'évade le 5 juillet 1942, probablement de Stryj⁶, et parvient à atteindre la Hongrie. Contrôlé par la gendarmerie hongroise le 11 septembre, il est arrêté pour défaut de papiers d'identité et interné dans la forteresse de Komarom.

1 Dossier statut AC 21 P 669370, témoignages et fiche de suivi de captivité.

2 Liste 13559.

3 Liste 135 du Stalag IX A.

4 Meldung 549 du Stalag IX A.

5 Fiche d'adhésion à l'association Ceux de Rawa-Ruska Île de France datée du 24 janvier 1970.

6 Meldung 1050 du Stalag 325 ouverte le 7 juillet 1943.

Troisième évasion, de Komarom

Il s'évade de la forteresse de Komarom à une date qui n'est pas précisée. Il rejoint la Slovaquie.

Reprise des combats

Les prisonniers de guerre français évadés forment en Slovaquie un groupe de partisans français dirigé par le Capitaine de Lannurien. Ce groupe de partisans a combattu du 14 août au 24 novembre 1944. Il a été reconnu unité régulière de l'armée française par directive ministérielle du 22 juin 1945.

Lors d'une attaque dans le défilé de la Vallée du Vah, Louis Salgues est gravement blessé. Il est évacué vers la Russie en octobre 1944⁷.

Libération et après-guerre

Louis Salgues arrive en France le 20 février 1945⁸, rapatrié par la mission militaire française à Moscou dirigée par le Général Petit. Il se présente au centre de rapatriement Villermin à Paris le 16 mai 1945⁹. Il est démobilisé le 20 juillet 1945¹⁰.

Du fait des séquelles de ses blessures, il sera pensionné à 35%¹¹. Il a été décoré de la médaille militaire, de la médaille des évadés, de la Croix des Combattants Volontaires et de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil¹².

Il dépose une demande de titre Interné Résistant le 23 octobre 1961. Il habitait alors à Saint-Rémy-lès-Chevreuse en Seine-et-Oise (Yvelines aujourd'hui), au 103 rue de Paris, et exerçait la profession de monteur câbleur. Le titre lui est attribué par notification du 13 août 1963 (carte n° 1201 20763). La période d'internement retenue s'étend du 30 avril au 5 juillet 1942. Louis Salgues a été adhérent de l'association Ceux de Rawa-Ruska Île de France.

7 Courrier du Capitaine de Lannurien daté du 5 octobre 1944.

8 Ordre de mission daté du 15 janvier 1945 signé par le Général Petit.

9 Fiche de contrôle jointe au dossier de demande de titre.

10 Fiche de démobilisation.

11 Brevet de pension militaire d'invalidité.

12 Citation à l'ordre du Corps d'Armée datée du 15 avril 1945 signée par le Ministre de la Guerre.